

RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROJET DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE

École supérieure d'art d'Avignon

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Rapport publié le 27/11/2023



Au nom du comité d'experts¹ :
Jean-Marc Réol, président

Pour le Hcéres² :
Thierry Coulhon, président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

2 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle de l'École supérieure d'art d'Avignon, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle consiste en une analyse et une appréciation du projet élaboré par l'établissement pour l'accréditation des formations pour le prochain contrat quinquennal. Il analyse la capacité de l'établissement à élaborer et à mettre en œuvre son offre de formation dans le cadre de la prochaine accréditation. Il formule à cet effet un avis en vue de l'accréditation pour chaque formation proposée par l'établissement.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle fait suite aux rapports d'évaluation du bilan des formations du 1^{er} et du 2^e cycle. Sans reprendre les éléments déjà analysés dans ces derniers, il est centré sur les nouveautés et les évolutions prévues par l'établissement, ainsi que sur les réponses apportées par l'établissement aux recommandations formulées par le comité d'experts dans les rapports d'évaluation du bilan des formations.

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle de l'école supérieure d'art d'Avignon (ESAA) a eu lieu au printemps 2023.

Le comité d'experts était présidé par Monsieur Jean-Marc Réol, ancien directeur de l'École d'art et de design de Toulon.

Ont également participé à cette évaluation :

Mme Florence Bertin, responsable du département des collections au musée des Arts Décoratifs à Paris,
Mme Juliette Lavie, chercheuse associée à la Bnf.

M. Jean de Saint Guilhem, conseiller scientifique, et M. Maxime Vasnier, chargé d'évaluation, représentaient le Hcéres.

Présentation

L'École supérieure d'art d'Avignon (ESAA) présente, en demande d'accréditation, le renouvellement de ses deux diplômes, le diplôme national d'art (DNA), option Art et le diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), option Art, qui comptent chacun deux mentions, *Création* et *Conservation restauration*. Cette dernière étant l'une des quatre formations françaises en conservation-restauration, dont le diplôme habilité à intervenir sur les collections « Musées de France ». En 2022-2023, l'école accueille 111 étudiants, dont 60 % de boursiers sur critères sociaux. Pour 2023, l'école rémunère 28 permanents (cinq enseignants-docteurs), dont trois PEA (professeurs d'enseignement artistique) à mi-temps, auxquels s'ajoutent deux emplois étudiants (deux CDD pour accroissement temporaire d'activité). L'équipe pédagogique compte 18 enseignants (assistants d'enseignement artistique - AEA et PEA), et 70 intervenants extérieurs. L'ESAA dispose d'un budget de 1,82 M€ pour son fonctionnement, dont 26 k€ pour l'investissement.

L'ESAA a quitté le centre historique d'Avignon pour deux sites extra-muros, à Baigne-Pieds (2 300 m²) et dans le quartier de Champfleury, à environ trois kilomètres, où un bâtiment est réservé à des ateliers techniques et de création (1 100 m²). Cette double implantation est source de plusieurs difficultés concrètes de fonctionnement, notamment pour les étudiants.

Analyse globale

Le bilan d'évaluation de l'offre de formation de l'École supérieure d'art d'Avignon (l'ESAA) pour la période 2016-2021, établi à partir des dossiers d'autoévaluation fournis par l'école et complétés par une visite sur le site, effectuée par le comité d'évaluation du Hcéres, avait fait l'objet de notations très critiques motivées par la mauvaise gestion, tant pédagogique qu'administrative, de l'établissement pendant cette période. Les points de faiblesse relevés par le comité touchaient également les difficultés du pilotage stratégique (incohérences du projet de formation, le mauvais fonctionnement des instances, l'attractivité des formations en baisse...), la déstructuration de l'adossement à la recherche, les déficiences de la politique de la formation (organisation pédagogique fluctuante et peu lisible, indicateurs de suivi absents, déficit des mobilités internationales...).

Le comité avait cependant perçu, à la fin de la période évaluée, à la suite d'un redressement administratif notable dès la fin de 2019 et avec la nomination d'une nouvelle direction en 2021, l'amorce d'une dynamique positive. En effet, le nouveau projet présente une cohérence intellectuelle et pratique, fondée sur une interprétation du principe de restauration en art, élargi aux liens sociaux et aux écosystèmes. Les aspects organisationnels, financiers et humains, d'adossement à la recherche, de partenariats ont été traités. Ces progrès sont dus à un travail collégial entre les enseignants et avec les équipes administratives.

Si cette cohérence est suffisamment solide pour fonder le projet global de l'offre de formation, elle est en même temps assez ouverte pour permettre un équilibre entre les deux mentions des deux options et garantir d'intéressantes transversalités entre elles sans les enfermer dans un corset programmatique préjudiciable à leur évolution respective.

Les principales améliorations présentées dans le dossier d'accréditation pour le 1^{er} et le 2^e cycle de l'ESAA concernent donc un meilleur adossement à la recherche, la précision des stages et des chantiers école, le renouvellement de la mobilité internationale et un renforcement de la transversalité entre les mentions *Création* et *Conservation-restauration* dans les deux diplômes.

Cet ensemble de points positifs touchant à la perspective globale de l'offre de formation et à sa restructuration pédagogique, administrative et partenariale paraît susceptible de renforcer l'attractivité de l'établissement. Il restera toutefois nécessaire d'être attentif aux moyens tant financiers qu'humains qu'exige l'ambition de ce projet, et de se doter, au niveau des différents secteurs du pilotage de la formation, d'un dispositif d'indicateurs fiables capable d'objectiver à la fois son amélioration continue et le suivi professionnel de ses étudiants.

La politique et la caractérisation de l'offre de formation

Une politique de formation restructurée et précisée.

Le DNA, option Art voit renforcés, dans les deux mentions qui le constituent (*Création et conservation restauration*) les enseignements présentant un caractère de transversalité, une caractéristique identitaire de la pédagogie à l'ESAA, surtout pendant le premier cycle. C'est ainsi que la première année a été restructurée en semaines thématiques où les enseignements par médiums comportent chacun une dimension pratique associée à une dimension théorique intéressant également les deux mentions. Cette transversalité a été renforcée tout au long du parcours avec des séminaires, des chantiers-écoles, des rencontres avec des professionnels.

La transversalité est également renforcée par l'organisation de workshops communs de trois semaines. Cet enseignement par semaines thématiques en première et deuxième années, le renforcement de la transversalité et de la spécificité sur les objets ethnographiques et d'art contemporain pour la mention *Conservation-restauration* constitue des réponses aux recommandations du Hcéres qui devraient s'avérer efficaces. Le choix des œuvres traitées par les étudiants de la mention *Conservation-restauration* sera déterminé en début d'année avec les professeurs en partenariat avec les institutions muséales locales. Ces œuvres seront à 50 % des œuvres contemporaines et 50 % des œuvres ethnographiques, renforçant ainsi la spécificité de l'école. Il en est de même du choix des objets de mémoire.

Le deuxième cycle est consacré au développement des projets personnels des étudiants, ainsi qu'à la rédaction des mémoires qui verbalisent leurs pratiques selon les modalités et les contenus propres à chaque mention. L'appareil de séminaires, d'ateliers de recherche-crédation, de rencontres avec des professionnels, de modules de professionnalisation qui accompagne le deuxième cycle dans le nouveau projet répondent aux réquisits d'une formation préparant aux épreuves du DNSEP.

L'école prend en compte les enjeux de développement durable : le programme « Restauration des écosystèmes » est intéressant tout comme le projet d'architecture temporaire, et l'ESAA recourt désormais systématiquement aux recycleries alentours¹ avant toute nouvelle commande. Les ateliers de recherche-crédation « Affordances » et « Pratiques critiques de l'art » abordent les enjeux écologiques.

Une ouverture à l'international en cours de reconstruction.

La récupération de la charte Erasmus+ en 2021 permet à l'école de s'appuyer de nouveau sur la structure européenne des mobilités internationales, ce qui est fondamental en la matière. Une liste des partenaires anciens de l'école, disponible actuellement sur le site de l'école, peut constituer un socle initial intéressant pour reconstruire des partenariats en harmonie avec les points saillants du nouveau projet de formation. Le comité note également le désir positif d'élargir ce système partenarial à de nouvelles destinations académiques extra-européennes (Chine, Japon), ainsi qu'à des structures moins habituelles (Université des savoirs autochtones du peuple Surui, Brésil), mais qui correspondent bien à l'intention d'élargissement anthropologique qui anime l'offre de formation. Cette initiative mérite en ce sens d'être encouragée. Mais pour que ces bonnes intentions se concrétisent, il sera indispensable de renforcer les aides à la mobilité par des soutiens financiers ad hoc étant donné le fort pourcentage de boursiers présents dans l'école. Il faudra être également vigilant sur l'accueil d'étudiants étrangers qui n'apparaît pas clairement. La question de la préparation aux mobilités internationales aurait mérité d'être précisée.

Une ambition notable dans la reconstruction de l'adossé à la recherche.

Réduit à néant par la précédente direction, l'adossé à la recherche, pièce maîtresse de l'identité de l'école dans le cadre de l'enseignement supérieur artistique, est en pleine reconstruction, redynamisant les liens avec d'anciens partenaires, le laboratoire SACRe, le festival d'Avignon et un nouveau rapprochement avec le CICRP. La mise en place de nouveaux programmes de recherche : NeuroA (Neurodiversité et pédagogie en art), Affordance (habiter l'école et ses espaces extérieurs), la création de séminaires transversaux aux deux mentions (conserver l'exposition, examen des notions de soins et d'attention pris dans un sens large...), l'organisation d'un colloque, en 2024, sur les enjeux des collections dans les FRAC depuis leur création indiquent la volonté de l'école de constituer un système de réflexion multi dimensionnel, à la fois intellectuel et pratique, préparant à la constitution d'un projet d'unité de recherche prévu dès 2023.

La thématique générale de cette préparation à la recherche (autour de l'extension de la question de la restauration à la restauration du lien social, écologique) permet à la fois de nourrir la question de la transversalité entre les mentions et de s'interroger sur la responsabilité de l'artiste. Il s'agit donc de constituer les fondations d'une formation « située » dont l'adossé à la recherche interroge le contexte d'une époque de crise dans notre rapport au monde, en se fondant sur un socle épistémologique pluridisciplinaire nécessaire à la constitution d'une conscience éclairée des enjeux de la création comme de la conservation des formes que nous produisons et des formes de vie qui les accompagnent. Le comité salue cette ambition et la qualité des partenariats académiques et institutionnels qu'il va impliquer, en gardant présent à l'esprit la nécessité pour l'école de mettre en place les moyens financiers et humains suffisants.

Une relation avec le monde socio-économique territorial et régional restructurée et une préparation à l'insertion professionnelle des étudiants renforcée.

Au-delà de l'intention affichée par l'école de renforcer les partenariats passés ou existants avec les institutions importantes de la région (Musée Calvet, Fondation Lambert, FRAC, MUCEM) et d'équilibrer ces partenariats entre les deux mentions, deux évolutions positives sont envisagées : l'externalisation d'un module de professionnalisation de 36 heures, structuré, confié à l'association Dos Mares (Marseille) pour une efficacité accrue, et la décision de confier l'organisation des activités en EAC de l'ESAA à de jeunes diplômés de l'école, en appui sur des structures importantes du territoire (centres sociaux, Festival). Le comité invite l'école à consolider ses partenariats, et à tenter d'appliquer la formule efficace des chantiers-écoles de la mention *Restauration* à la mention *Crédation* (par exemple par des partenariats avec le monde des entreprises). L'organisation des stages a évolué.

¹ Association Les petites choses à Avignon, Réserve des arts à Marseille

Le stage de deuxième année dans le DNA, mention *Conservation-restauration* devient obligatoire, d'une durée minimum de deux semaines dans un musée, une institution culturelle ou chez un professionnel de la conservation-restauration. Il sera évalué par le tuteur et l'étudiant fera une présentation orale devant ses enseignants et les étudiants. Cette amélioration notable permettra de renforcer la professionnalisation des étudiants.

Le stage en quatrième année, également obligatoire, d'une durée minimum de deux mois, avec le même type d'évaluation, constitue aussi une amélioration. Cependant, deux mois et deux semaines de stage tout au long du cursus restent une durée d'immersion professionnelle brève au regard des autres formations.

Les chantiers-écoles en année deux et trois pour la mention *Conservation-restauration* sont notablement renforcés et plus spécifiques, avec par exemple le chantier des collections programmé sur trois ans avec la fondation Calvet et la ville d'Avignon. L'établissement par ailleurs n'est pas suffisamment préparé pour engager des actions de formation continue ou d'alternance.

La qualité pédagogique de l'offre de formation

Une diversité importante des pratiques pédagogiques correspondant à l'activité normale d'une école supérieure d'art.

Le projet de l'ESAA présente, pour cette seule thématique, une liste des pratiques pédagogiques ayant cours dans la formation sans distinction de mention. Il s'agit donc d'un catalogue montrant la grande diversité des actes pédagogiques présents à l'école, conformes par ailleurs à un déroulement pédagogique ordinaire dans les écoles supérieures d'art, mais qui les distingue des cursus universitaires classiques.

Les différents enseignements à l'ESAA sont conçus selon un alignement entre leurs objectifs, leurs méthodes et leurs modalités d'évaluation. Si avant la rentrée 2018, les maquettes pédagogiques étaient conçues selon une démarche par programme, entre 2018 et 2021, une approche par cours a été adoptée, en raison de multiples difficultés. L'école indique qu'un fonctionnement collégial a été rétabli et les maquettes refondues : celles décrites dans le livret des études montrent une structuration claire en blocs de compétences.

L'attractivité, la performance et la pertinence de l'offre de formation

Un potentiel d'attractivité indéniable, clairement identifié et réfléchi.

L'ESAA fonde l'attractivité de son nouveau projet sur l'actualité et l'originalité de celui-ci, ainsi que sur sa cohérence avec la renommée culturelle attachée à la ville d'Avignon ; celle-ci étant prise dans le double sens de l'aura de son passé historique, mais aussi de son inscription dans l'actualité de la culture contemporaine, dont le Festival est le meilleur exemple. L'école situe en ce sens son offre de formation dans une perspective d'éducation populaire reprenant celle ouverte par Jean Vilar. Cet accord complémentaire tissé dialectiquement entre l'identité d'une ville et celle de l'école paraît en effet être l'argument fondateur d'une attractivité possible pour l'établissement. Des initiatives ont été prises depuis un an (clarification du site internet, du livret d'études, manifestations en centre-ville) qui doivent être poursuivies, pour rendre encore plus visibles les spécificités de l'école (le lien *Création/Restauration*, des axes de recherche potentiellement porteurs).

Une pertinence des formations appuyée sur le contexte culturel du territoire, mais présentant aussi une singularité nationale.

L'école met en avant la singularité de sa mention *Conservation-restauration* visant à la fois les objets d'art contemporain et les artefacts ethnographiques ; cette double spécificité est en effet unique dans le paysage national des formations en restauration, elle permet d'établir des ponts intéressants avec la formation en création et de renforcer la dimension anthropologique revendiquée par l'offre de formation. Les partenariats ad hoc (musées, FRAC, collection Lambert...) semblent en place pour développer ce dispositif. Les différents indicateurs objectivant le suivi des deux mentions et leur efficacité en termes de professionnalisation devraient toutefois accompagner cet effort global d'amélioration de la formation.

La question du passage en deuxième année de la mention *Conservation-restauration* est résolue : suivant la décision du CSP de février 2023, il se fera uniquement sur la base des notes obtenues tout au long de l'année, ainsi que sur la qualité de la présentation du bilan de fin d'année (elle-même créditée), ce qui répond à l'interrogation du comité.

Un dispositif d'accompagnement et d'amélioration du parcours des étudiants encore non formalisé. La mise en place d'outils d'analyse du suivi des cohortes pendant le 1^{er} cycle, recommandée par le comité, n'est pas effective et il n'est pas possible d'expliquer les variations importantes du nombre d'étudiants entre les deux cycles étudiants. Par ailleurs, les indicateurs restent très insuffisants pour apprécier l'insertion professionnelle ou les poursuites d'étude des étudiants, et l'école n'apporte pas de précisions sur les actions qu'elle compte mettre en œuvre, en dehors de l'amélioration de l'outil d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Le pilotage et l'amélioration continue de l'offre de formation

Une politique des ressources en cours d'amélioration.

Les contraintes budgétaires qui pèsent sur l'établissement l'obligent à rechercher activement des sources extérieures de subventions pour espérer mener à bien ses ambitions de formation. Cette recherche apparaît en bonne voie (Europe, mécénat d'entreprise, candidatures à projet...), mais reste à finaliser.

Des dispositifs de pilotage et d'amélioration à parfaire.

Le conseil scientifique et pédagogique (CSP) a été renforcé pour prendre en charge le perfectionnement des formations (séances supplémentaires, intervenants ad hoc), ce qui, étant donné la taille de l'école, peut être suffisant. Il se réunit quatre fois par an, dont deux spécifiquement dédiées à l'amélioration de l'offre de formation, avec la présence de deux jeunes récemment diplômés et de deux personnalités extérieures. En revanche, les différents axes du pilotage (financier, autoévaluation, suivi des cohortes...) sont traités par les instances ordinaires (CSP, CVE, coordinations), avec une évidente bonne volonté, mais leurs résultats pratiques restent à évaluer ultérieurement, de même que l'association réelle des étudiants aux dispositifs d'évaluation des formations et des enseignements.

Conclusion

Points forts

- Une cohérence intellectuelle, une ambition et une pertinence conjoncturelle et sociétale du nouveau projet animant l'offre globale de formation et son adéquation avec les ressources culturelles de son territoire d'inscription ;
- Une restructuration de l'adossement à la recherche de l'offre globale de formation et une perspective de construction d'une unité de recherche ;
- Une restructuration pédagogique du 1^{er} cycle tenant compte du développement de la transversalité entre les mentions et d'une approche par compétences ;
- Une clarification de la question de la progressivité au long des deux cycles du cursus ;
- Une précision de la restitution des stages et des chantiers-écoles pour les deux mentions ;
- Une spécificité de la mention *Conservation-restauration* sur l'ethnographie et l'art contemporain clairement affichée ;
- Une reconstruction des mobilités internationales appuyées sur des supports institutionnels, comprenant des projets originaux hors l'espace européen et des partenariats identifiés ;
- Une adhésion des équipes pédagogiques et administratives au projet de formation ;
- Une qualité des partenariats territoriaux et régionaux hors recherche au bénéfice de l'offre globale de formation ;
- Une volonté affichée d'une recherche active de soutiens financiers (publics et privés) pour renforcer le rayonnement partenarial de l'école et mener à bien les projets nécessaires à son développement futur.

Points faibles

- Un dispositif de pilotage et d'amélioration continue de la formation encore perfectible ;
- Des mesures de suivi quantitatif et qualitatif de l'insertion professionnelle insuffisantes ;
- Des périodes de stages qui restent courtes ;
- De faibles partenariats sur la recherche ;
- Un manque de dispositifs de soutien au développement des mobilités ;
- Une implantation sur deux sites distants restant un frein aux progrès en cours dans la traduction d'une transversalité des activités entre les deux mentions.

Recommandations

- Renforcer les moyens humains et les équipements indispensables pour assurer la soutenabilité du nouveau projet d'offre de formation ;
- Objectiver les différentes formes de l'adossement à la recherche par des productions (publications, colloques, expositions...) ;
- Poursuivre le travail sur la qualité des dispositifs de pilotage, d'amélioration continue de la formation et de son évaluation par les étudiants afin d'affiner les outils du suivi des étudiants tout au long du cursus et lors de l'entrée dans leur activité professionnelle ;
- Compléter le renforcement des mobilités par une préparation linguistique et culturelle ;
- Concrétiser les intentions affichées en matière de partenariats académiques de recherche.

Avis d'accréditation des formations

Intitulé de la formation	Niveau de cursus	Avis d'accréditation
DNA Option Art	Grade L	Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les moyens humains et les équipements à la hauteur de l'ambition de la nouvelle offre de formation ; - Améliorer rapidement le suivi des formations et du devenir des étudiants.
DNSEP Option Art	Grade M	Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les moyens humains et les équipements à la hauteur de l'ambition de la nouvelle offre de formation ; - Améliorer rapidement le suivi des formations et du devenir des étudiants.

Observations de l'établissement

Avignon, le 12 juillet 2023

Monsieur le Président,

J'accuse bonne réception des évaluations réalisées par le Haut Conseil d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur concernant l'École supérieure d'art d'Avignon pour ses projets de formations :

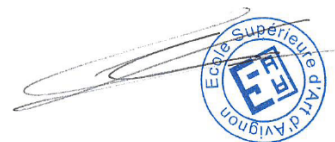
- Diplôme national d'art (DNA), conférant le grade de Licence ;
- Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), option art, mention « création » et mention « conservation-restauration des biens culturels », conférant le grade de Master.

Je remercie vos équipes d'avoir pris en compte, dans le rapport définitif, les remarques signalées à la lecture du rapport provisoire.

L'établissement s'appliquera, dans les années à venir, à travailler les points d'améliorations mentionnés par le rapport.

Je vous prie de croire, monsieur le Président, à l'expression de mes salutations distinguées.

Morgan LABAR
Directeur de l'ESAA



Thierry Coulhon
Président
Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
2 rue Albert Einstein
75013 Paris

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)